



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES DU 22 NOVEMBRE 2023

Membres présents lors de cette réunion faite par échanges d'e-mails : Max Gouès, Jean Pierre Héréus, Gilbert Le Gall, Lydie Le Lay et Dominique Bialgues.

Soutien technique : Jérémy Laot.

Match U16 D1 journée 4 GJ Presqu'île de Crozon - Landi FC

Match joué le samedi 18/11/2023 à 15h30, à Telgruc-sur-Mer et arrêté à la mi-temps.

Contestation de l'arrêt du match par le Landi FC (mail du 20/11/23) estimant que la visibilité était suffisante pour reprendre le match sachant que son équipe menait 3 à 0 et que l'équipe du GJ Presqu'île de Crozon était réduite à 10.

Motif de l'arrêt du match (mail de l'arbitre du 21/11/23) : Le match a été arrêté à la 45^{ème} minute pour cause de brouillard. Après les 45 minutes d'attente du retour de la visibilité, le match n'a pas pu reprendre car je ne voyais pas mon assistant dans la diagonale opposée.

Après prise de connaissance des différents mails et constatant qu'un terrain annexe libre disposant d'éclairage n'a pas été proposé par le club recevant, la commission décide le match à rejouer à Landivisiau le samedi 23 décembre à 15 h 30.

La présente décision est susceptible d'appel en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES